MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SESSION 2019 - SERIE D

ATTESTATION DE REUSSITE ET RELEVE DE NOTES

Le jury d'examen, vu le procès-verbal de délibérations, déclare :

M. / Mlle. COULIBALY YEDJOKARA CONSTANT

né(e) le 25/09/2001 à GBON

Centre de composition : LYCEE MODERNE KORHOGO 01

Jury n° : J0811 N° de table : 191600914 Matricule : 12136724E

ADMIS(E)

Mention: ABIEN M.G.A. : 12.16 / 20

avec les notes suivantes :

Epreuves	Coefficients	Notes
Mathématiques	04	64 /80
Sciences de la Vie et de la Terre	04	40 /80
Physique – Chimie	04	52 /80
Français (Ecrit)	02	20 /40
Français (Oral)	01	15 /20
Philosophie	02	14 /40
Histoire et Géographie	02	20 /40
Anglais (Oral)	01	10 /20
Education Physique et Sportive	/	+ 06
Total général	20	241 /400
Epreuve facultative 1 (Arts Plastiques / Economie Sociale et Familiale)	/	00
Epreuve facultative 2 (Couture / Education Musicale / Langue Vivante)	/	00
Total définitif	20	241 /400

Délibération faite à ABIDJAN, le 25/07/2019

Le président du jury (Nom, prénoms, signature et cachet)

Pour toute authentification des informations figurant sur ce document ou pour l'établissement du diplôme et autres documents administratifs en rapport avec les résultats ci-dessus, s'adresser à la DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

Le Président du Jury

BAHI CALIXTE

19BJ184537

AUCUN DUPLICATA NE SERA DÉLIVRÉ - VALIDITÉ 1 AN